

SYNTHÈSE DU MILLÉSIME 2025





S O M M A I R E

Synthèse du

MILLÉSIME 2025

04 CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME

08 BILAN PHYTOSANITAIRE

10 CYCLE VÉGÉTATIF

12 MATURITÉ

16 COMPARAISON DE MILLÉSIMES

19 SITUATION ÉCONOMIQUE

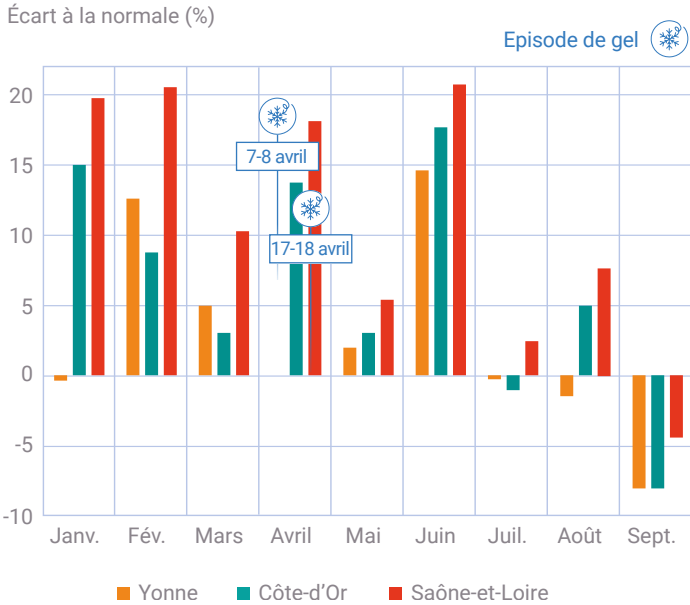
22 CONCLUSION

LES CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME



LES TEMPÉRATURES

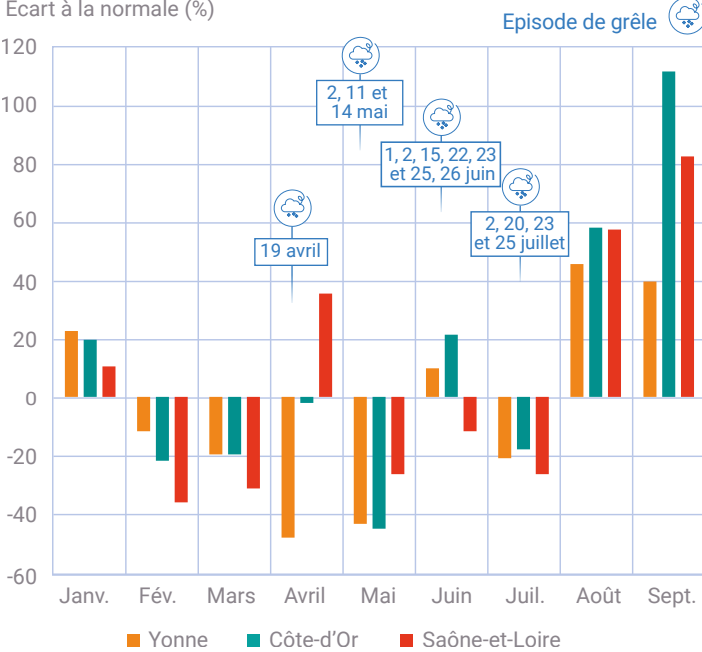
Le premier semestre de l'année se caractérise par une douceur quasi constante par rapport aux normales saisonnières. Si le mois de janvier est conforme aux moyennes (malgré un léger déficit dans l'Yonne), les mois de février et d'avril affichent des excédents marqués, particulièrement en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or. Deux épisodes de gel surviennent en avril, mais sans dégâts conséquents (nécroses sur feuilles). Mars et mai prolongent cette tendance de douceur modérée. Juin s'avère particulièrement chaud grâce à de fortes chaleurs qui s'installent dès le 9 juin et une vague de chaleur au cours de la troisième décade, affichant des températures maximales exceptionnellement élevées. Ce mois de juin 2025 est le deuxième plus chaud après 2003. Juillet débute également dans la chaleur, du moins dans les premiers jours, puis les températures ne cessent d'osciller autour des normales saisonnières, conduisant à un mois de juillet conforme à la normale. Août commence par une vague de chaleur, du 6 au



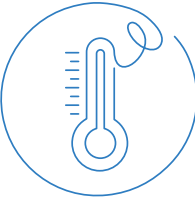
18, avec un pic entre le 12 et le 15 où les températures maximales flirtent avec les 40 °C sous abri. La fin du mois est plutôt fraîche et tout juste de saison. Septembre se poursuit dans la fraîcheur malgré quelques jours de fortes chaleurs, notamment les 19 et 20 septembre.

LES PRÉCIPITATIONS

Le début d'année est contrasté : après un mois de janvier excédentaire, les mois de février, mars et avril (pour l'Yonne et la Côte-d'Or) montrent un déficit de précipitations, plus accentué au Nord de la région. Ce temps sec s'accroît en mai, où le déficit pluviométrique est généralisé sur les trois départements. Un retour progressif des pluies s'opère en juin à la faveur de plusieurs passages orageux, accompagnés de grêle touchant principalement les vignobles du Mâconnais et du Châtillonnais, avec des dégâts parfois conséquents. Juillet est de nouveau globalement sec mais, là encore, surviennent des orages parfois violents et accompagnés de grêle impactant le Sud de la Côte Chalonnaise, le Nord du Mâconnais, le Vézélien, une partie de l'Auxerrois et une partie du Mâconnais. Le profil de la fin de saison change radicalement à partir 19 août, avec le retour d'orages très pluvieux, rendant les cumuls mensuels excédentaires (de + 40 % à + 60 % selon les secteurs). Cette tendance humide se confirme en septembre,

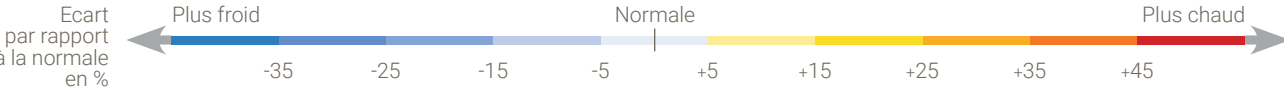


particulièrement en Côte-d'Or où l'excédent dépasse les 100 %, malgré une brève accalmie au cours de la deuxième décade.



Températures moyennes mensuelles (°C)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
Auxerre	4,0	5,0	8,4	12,5	15,2	21,4	20,4	20,2	15,4
Chablis	3,8	4,6	7,8	12,4	15,4	21,5	20,5	20,2	15,0
Dijon	3,5	4,9	8,1	12,4	15,5	22,2	21,0	21,5	15,6
Beaune	3,2	4,7	8,2	12,6	15,6	21,9	20,7	21,3	15,3
Rully	3,8	5,2	8,8	13,0	15,9	22,7	21,7	22,2	15,9
Mâcon	4,2	5,6	9,0	13,1	15,9	22,5	21,7	22,1	16,2



Source : Climéo / Météo France



Cumuls mensuels de précipitations (mm)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
Auxerre	63	46	26	36	34	50	52	61	69
Chablis	67	42	19	32	38	78	46	119	90
Dijon	65	33	50	46	27	75	79	80	148
Beaune	70	36	43	72	36	86	39	89	121
Rully	82	32	42	87	42	37	27	106	142
Mâcon	64	34	29	93	63	86	54	104	110



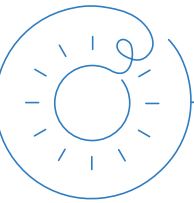
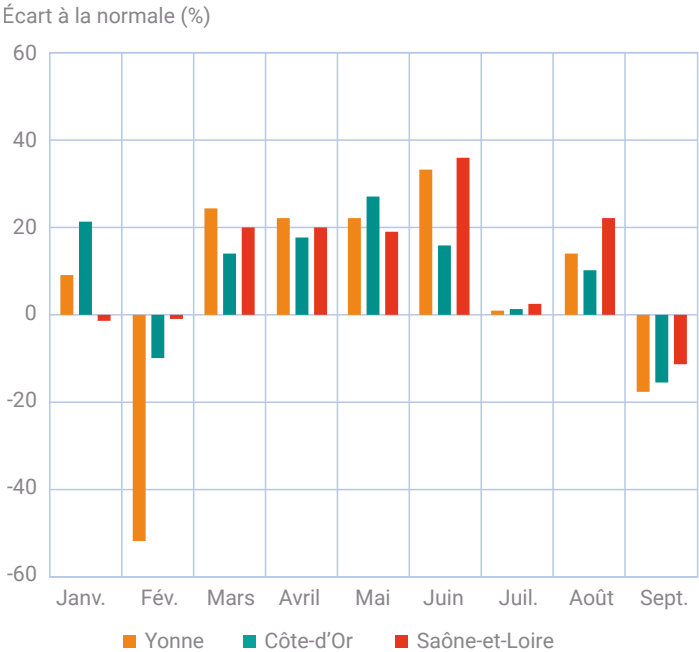
Source : Climéo / Météo France

LES CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME



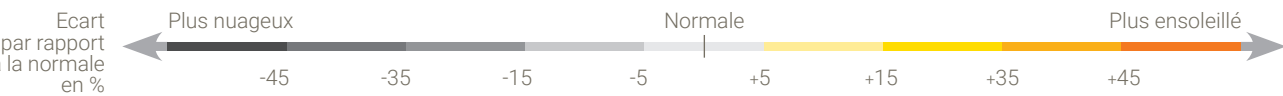
L'INSOLATION

Si le mois de janvier est généreux en Côte-d'Or, février connaît un déficit d'insolation, particulièrement dans l'Yonne où l'écart à la normale chute sous les - 50 %. Le printemps et le début de l'été redressent la barre avec une insolation largement excédentaire de mars à juin. Après un mois de juillet plus terne, août affiche de nouveau un bilan positif avant un mois de septembre marqué par un manque de soleil sur toute la région.



Insolation mensuelle (h)

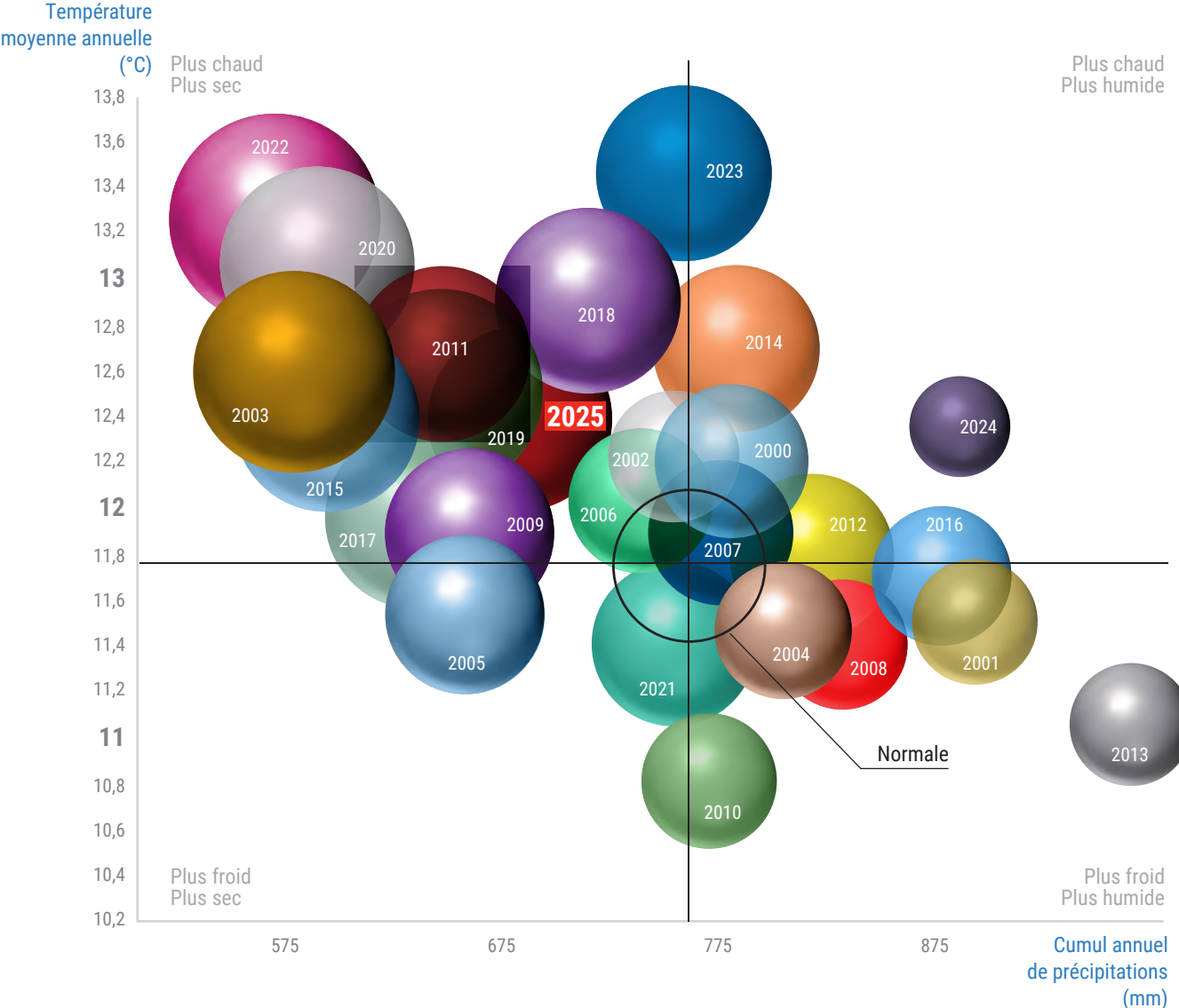
	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
Auxerre	67	44	193	229	259	315	258	275	155
Dijon	76	85	181	219	269	273	259	259	159
Mâcon	61	91	186	225	252	318	264	289	168



Source : Climéo / Météo France

COMPARAISON MÉTÉOROLOGIQUE DES MILLÉSIMES

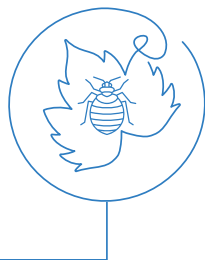
Au niveau national, 2025 se classe au 4^{ème} rang des années les plus chaudes derrière 2022, 2023 et 2020, le Sud de la France ayant connu des températures plus élevées. Au niveau régional, elle se situe au 10^{ème} rang pour les températures moyennes les plus élevées et les précipitations les plus faibles et au 7^{ème} rang des années les plus ensoleillées.



La taille de la bulle est proportionnelle à l'insolation annuelle.

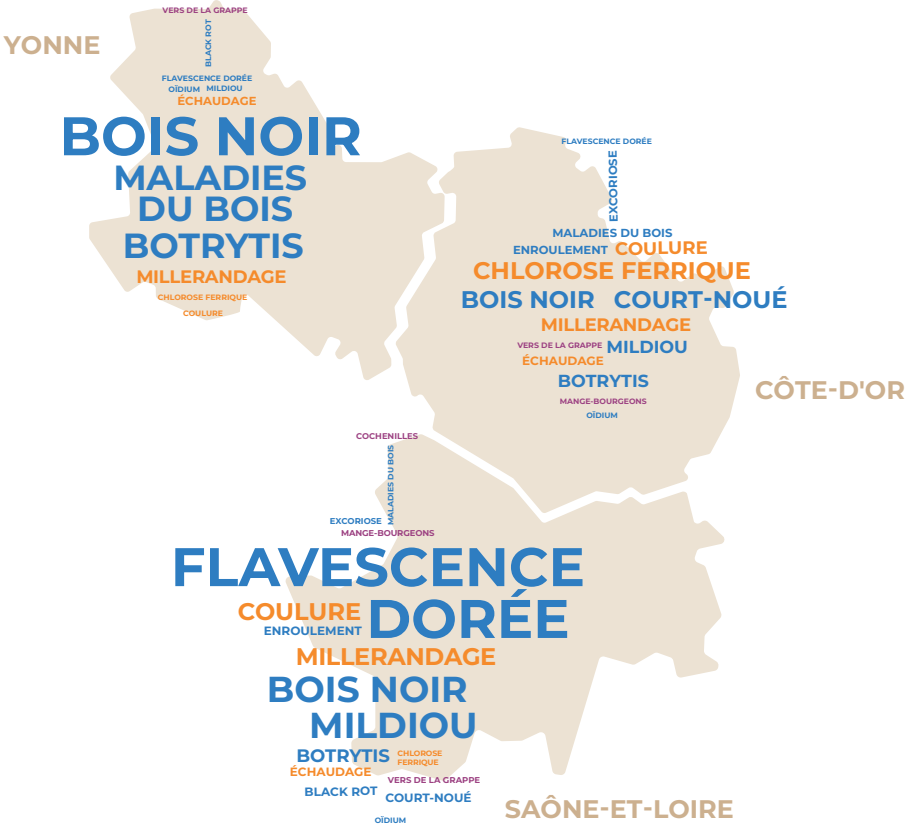
Source : Climéo / Météo France

LE
BILAN
PHYTOSANITAIRE



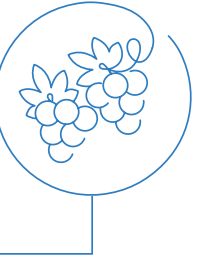
MALADIES	
Mildiou	Peu présent, quelques rares taches, hormis dans le Mâconnais et en Côte Chalonnaise, en fonction des cumuls de précipitations reçus. Des pertes importantes sur plusieurs secteurs du Mâconnais (> 75 %) ont été constatées.
Oïdium	En début de campagne, le modèle SOV indique des indices compris entre 73 et 99, soit un risque élevé à très élevé. Néanmoins, la situation reste saine tout au long de la campagne grâce à des conditions météorologiques défavorables à son développement. Apparition de symptômes sur feuilles en toute fin de campagne, voire post-vendanges, parfois marqués sur les parcelles sensibles du Mâconnais.
Black Rot	Plutôt rare, excepté sur les secteurs historiques du Sud Mâconnais avec des symptômes sur feuilles.
Botrytis	Situation globalement saine à l'approche des vendanges. Dégradation progressive à partir de la deuxième décade d'août notamment sur Chardonnay, puis sur Pinot Noir, en raison d'une alternance de périodes pluvieuses et ensoleillées.
Maladies du Bois	Augmentation des symptômes d'ESCA, notamment en forme apoplectique dans l'Yonne.
Excoriose	Quelques parcelles avec fréquence de symptômes importante en Saône-et-Loire (> 50 % des ceps), mais sinon présence classique (entre 0 et 10 %).
Flavescence Dorée Bois Noir	FD toujours en progression avec de nouvelles communes touchées (1 en Côte-d'Or, 4 en Saône-et-Loire et 1 dans l'Yonne) portant le nombre total à 67 communes, majoritairement en Saône-et-Loire. Bois Noir toujours très présent.
Court-noué Enroulement	Court-noué parfois très marqué en début de campagne suite au développement rapide de la végétation, atténuation ensuite. Enroulement marqué mais apparition de symptômes très tardifs, après vendanges.

RAVAGEURS	
Vers de la grappe	Vols et pontes généralement assez limités sur les 2 générations -> peu de dégâts, quelques rares perforations.
Mange-bourgeons	Peu de dégâts en raison d'une pousse rapide de la végétation.
Cochenilles	Pas d'alerte particulière.
ACCIDENTS PHYSIOLOGIQUES	Coulure parfois marquée et phénomènes de filage, notamment sur Pinot Noir, millerandage. Millerandage très fréquent et intense en Saône-et-Loire. Phénomènes d'échaudage dus aux fortes températures survenues au cours de l'été. Chlorose ferrique très marquée dans certaines parcelles suite au développement rapide de la végétation et les précipitations, avant un retour à la normale.

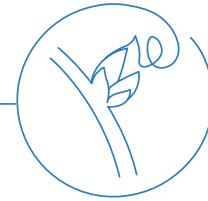


Bilan réalisé à partir des bulletins techniques des Chambres d'Agriculture départementales de Bourgogne.

LE CYCLE VÉGÉTATIF



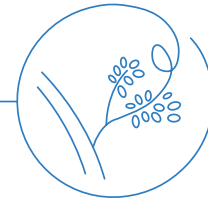
LE DÉBOURREMENT



Après un début d'année relativement clément, la première décade de mars se réchauffe progressivement avant une arrivée d'air froid dès le début de la seconde. Mais les températures remontent rapidement au tout début de la troisième décade et se maintiennent ensuite au-dessus des normales saisonnières, hormis un petit épisode plus frais, avec quelques gelées matinales, les 7 et 8 avril. Les toutes premières pointes vertes sont observées dès les tous premiers jours d'avril en secteurs

précoces et le maintien de températures « élevées » pour la saison entraîne un débourrement rapide. En secteurs moins précoces, le rafraîchissement des 7 et 8 avril ralentit le rythme et le stade mi-débourrement est atteint quelques jours plus tard. La date moyenne du stade mi-débourrement se situe au 8 avril, dans la moyenne des 31 dernières années, mais avec quelques disparités selon les secteurs.

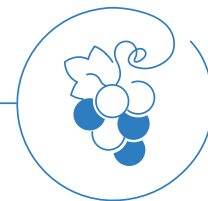
LA FLORAISON



Le mois de mai débute dans la douceur, avec des températures moyennes supérieures de plus de 4 °C par rapport à la normale. Puis, à partir du 7 et jusqu'au début de la troisième décade, elles oscillent autour des valeurs saisonnières avant de redevenir supérieures aux normales. Les toutes premières fleurs sont observées autour du 25 mai en secteurs précoces et, à

la faveur des températures qui règnent alors, la floraison se déroule rapidement. En secteurs plus tardifs, le retour de températures momentanément plus fraîches ralentit quelque peu son évolution. La date moyenne estimée du stade mi-floraison se situe au 2 juin.

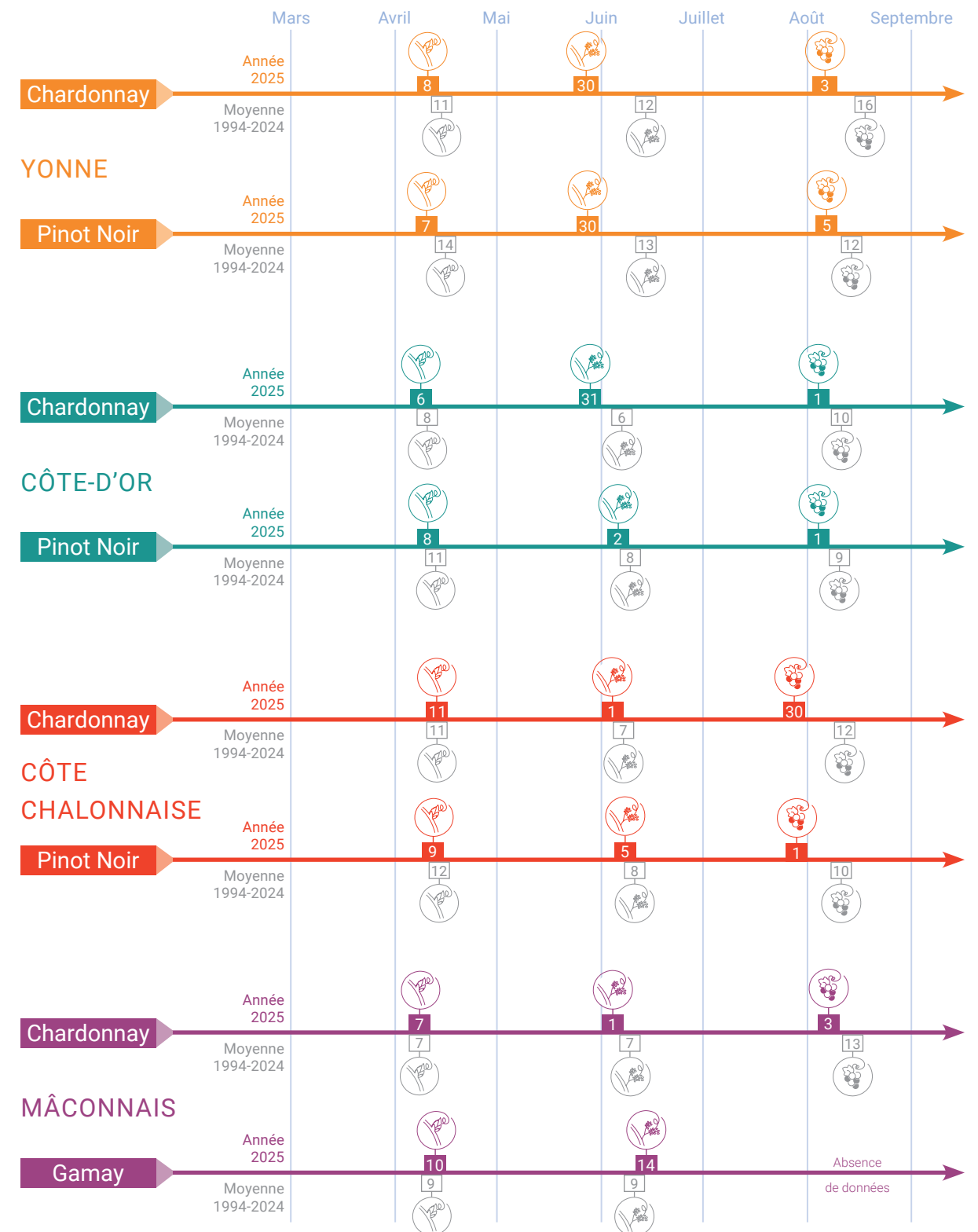
LA VÉRAISON



Les toutes premières baies vérees sont observées dès le 8 juillet en secteurs précoces. Toutefois, le temps tout juste de saison du mois de juillet ralentit l'évolution de la véraison et le stade mi-véraison n'est atteint que dans les premiers jours du mois

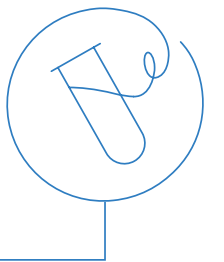
d'août. Jusqu'au 6 du mois, les températures sont dans la lignée de juillet avant l'arrivée d'une vague de chaleur jusqu'au 18, qui va permettre à la véraison de s'achever quelques jours plus tard.

STADES PHÉNOLOGIQUES DE LA VIGNE (mi-débourrement, mi-floraison, mi-véraison)



Source : Observatoire du Millésime BIVB

LA MATURITÉ



Le suivi de maturité réalisé par le Comité des vins de Bourgogne repose sur plusieurs sources :

→ **Réseau de parcelles de référence** : 39 parcelles (35 du réseau de référence du Comité des vins de Bourgogne + 4 du Réseau Vinipôle Sud Bourgogne) prélevées 2 fois par semaine. Les résultats de ces contrôles de maturité servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne**.

→ **Réseaux de parcelles des ODG** : plusieurs centaines de parcelles prélevées 2 fois par semaine par les professionnels dans les 3 départements. Des caves coopératives ou des négoce fournissent également leurs

données de suivis de maturité. Les résultats servent à la rédaction des **BIVB infos maturité ODG Côte-d'Or et Saône-et-Loire**. Les résultats des prélèvements de l'Yonne sont gérés par sa Chambre d'Agriculture et mis en ligne sur Extranet sous forme d'un **BIVB Infos maturité Yonne**.

→ **Réseau Crémant** : plus d'une centaine de parcelles (réseau UPCEB, Chambre d'agriculture de l'Yonne, réseaux ODG) prélevées 2 fois par semaine dans les 3 départements.

Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne spécial Crémant**.

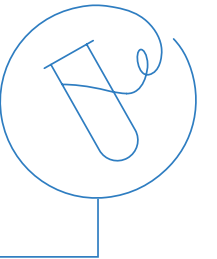


TENEURS EN SUCRES

Les teneurs en sucres progressent sur un rythme soutenu lors des quatre premiers prélèvements, à la faveur du retour de températures élevées depuis le 4 août. L'effet conjugué du pic de chaleur (12-15 août) et des orages du 13 août provoque un premier ralentissement de la dynamique. Le basculement de temps à compter du 19, avec des températures tout juste de saison et de nombreuses précipitations orageuses, limite l'évolution de la maturation. Toutefois, les teneurs en sucres atteintes sont tout à fait respectables.



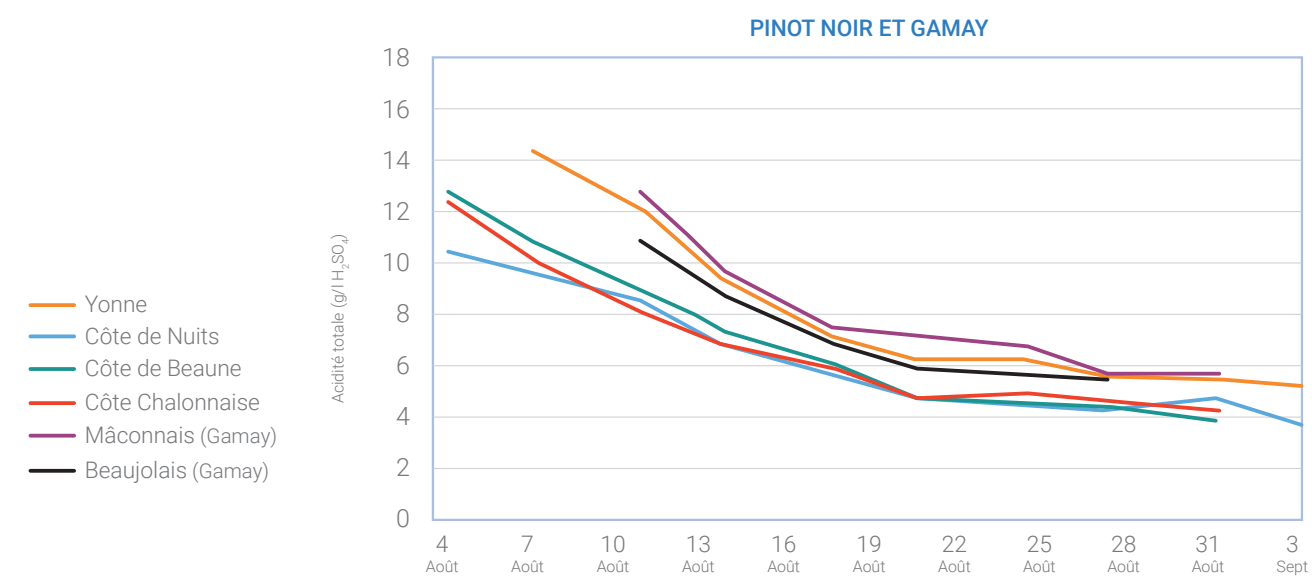
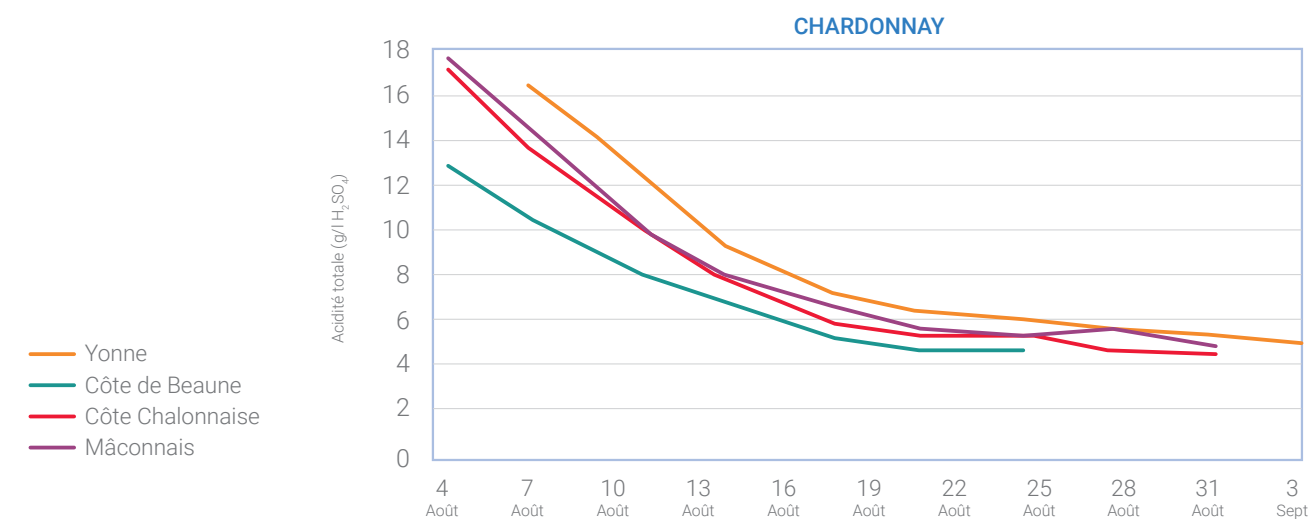
LA MATURITÉ



■ ACIDITÉ TOTALE

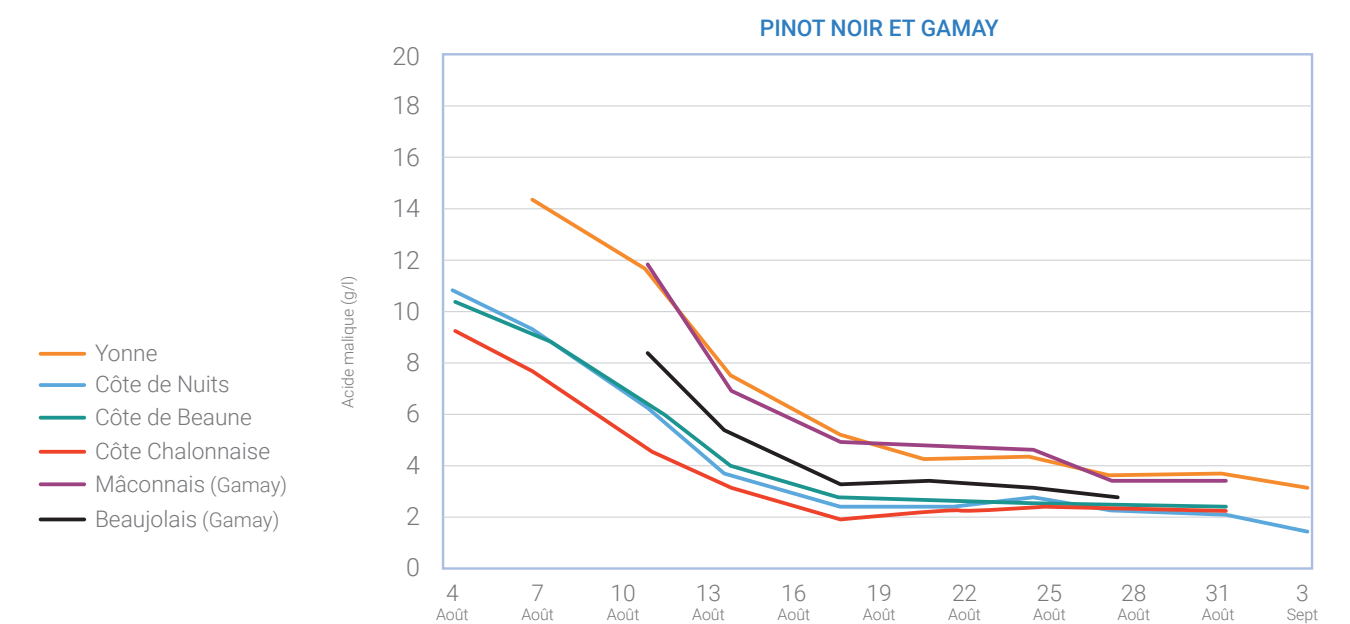
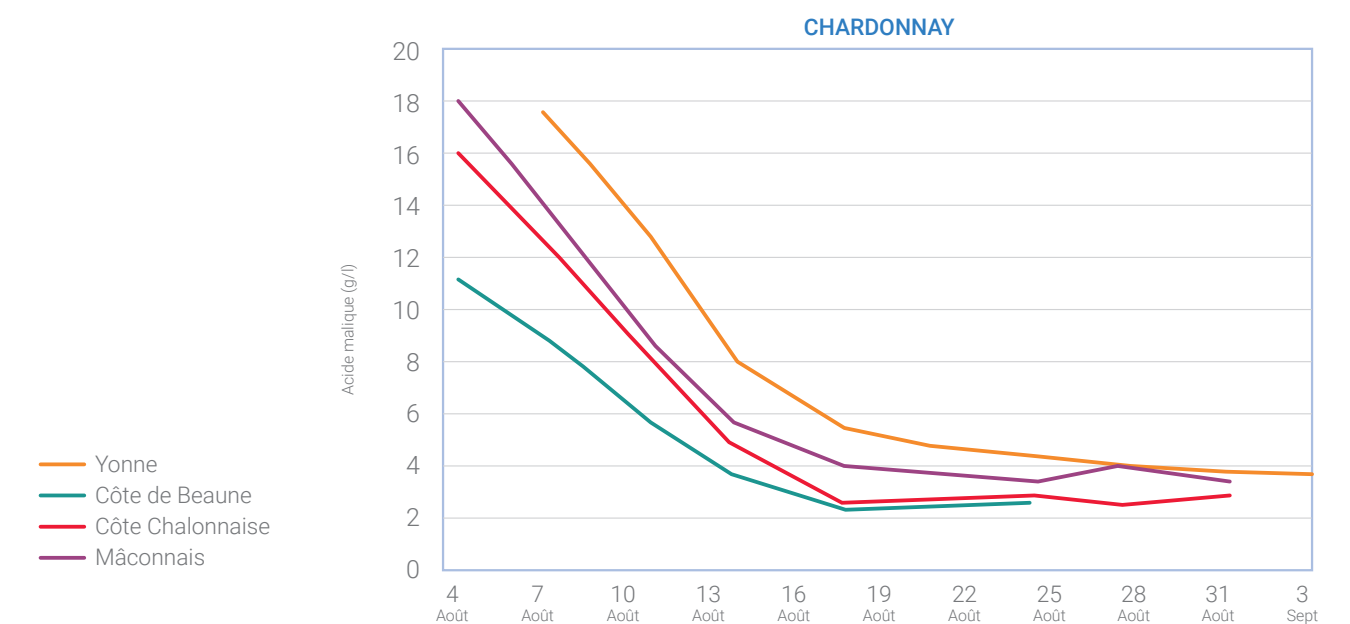
A l'image des teneurs en sucres, les valeurs d'acidité totale subissent une forte diminution pendant les fortes chaleurs de début août. Entre le 4 et le 14 août, les valeurs baissent quasiment d'un facteur 2.

Cette diminution sera ensuite plus progressive suite au changement de temps. Les valeurs finales se situent entre 4 et 5 g/l H_2SO_4 .

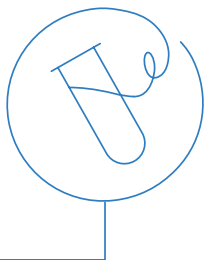


■ ACIDE MALIQUE

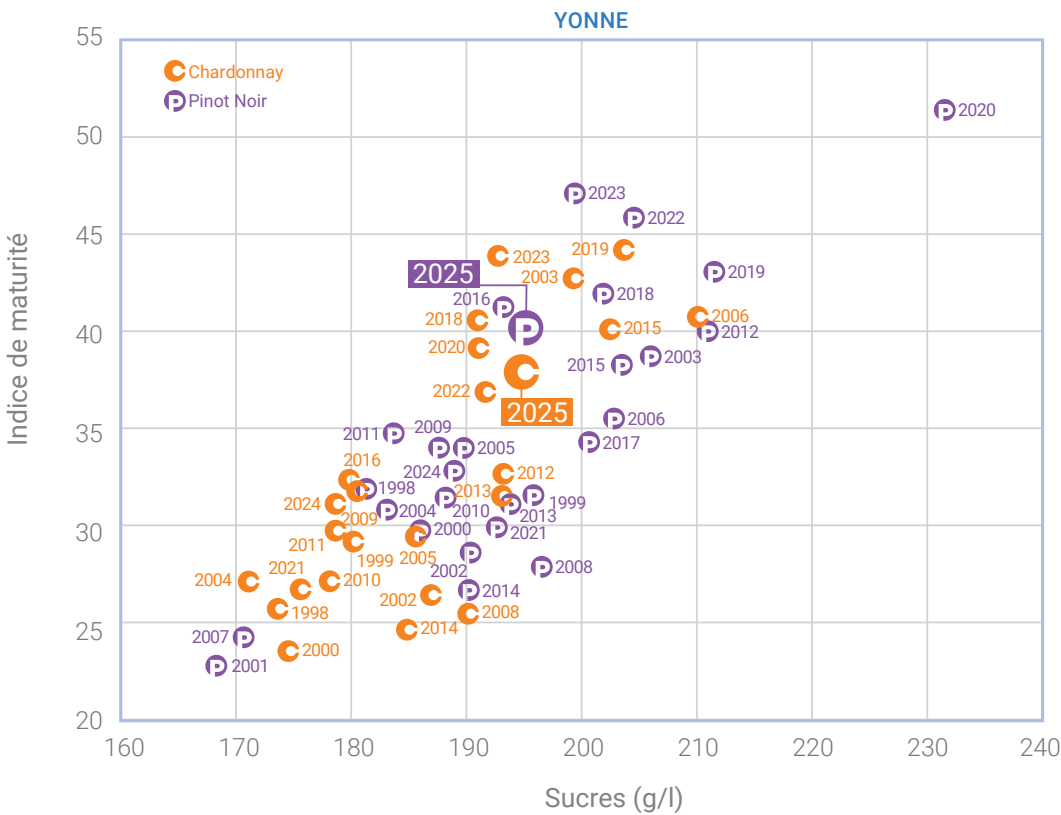
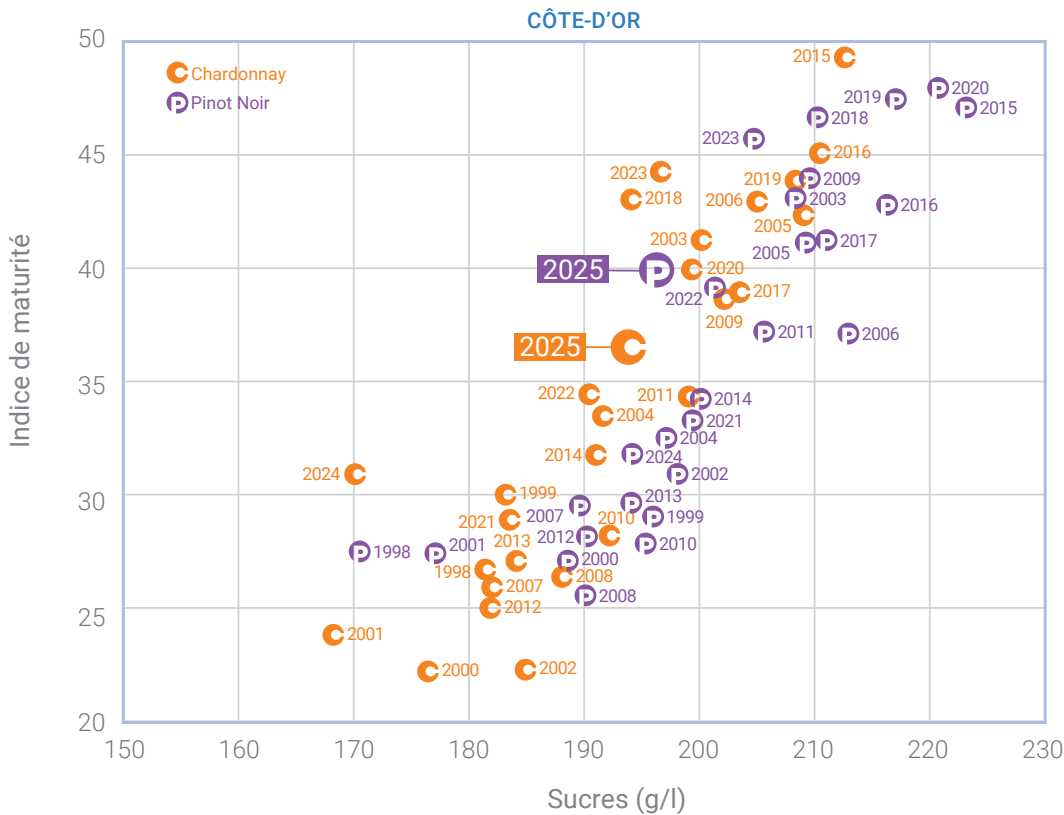
Tout comme l'acidité totale, les teneurs en acide malique connaissent une forte diminution lors des 4 premiers prélèvements avant un ralentissement progressif. La plupart des teneurs finales sont inférieures ou voisines de 3 g/l.



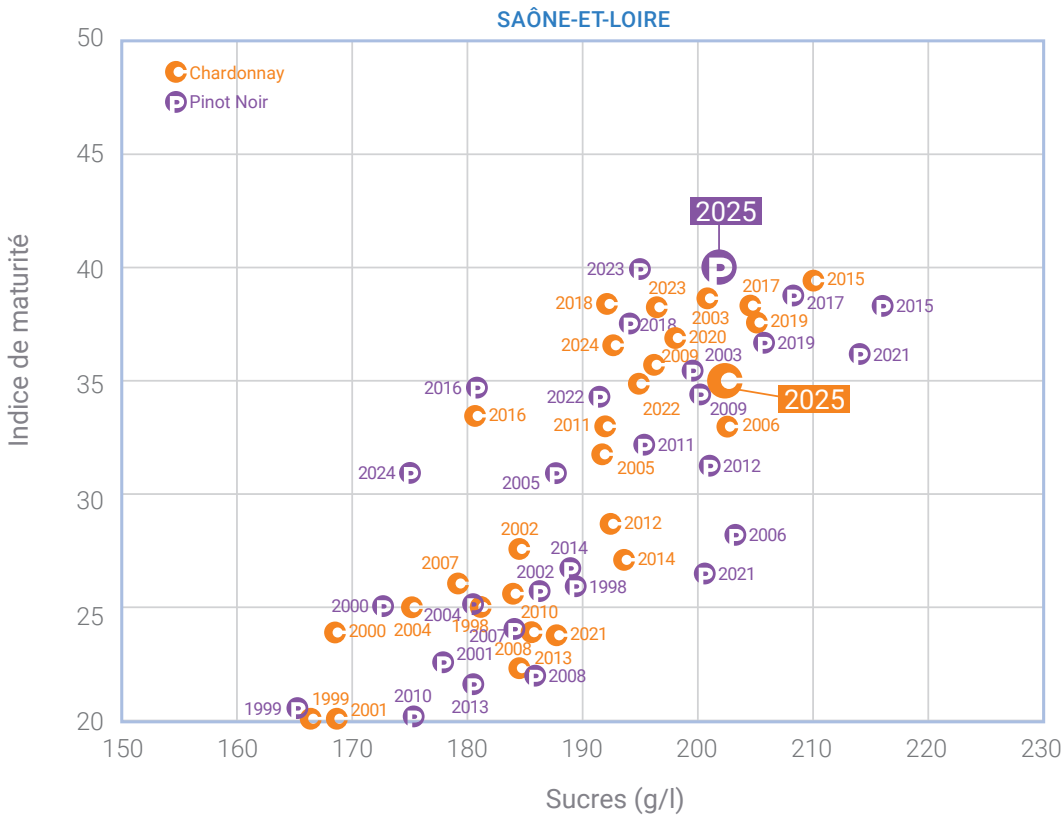
LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES TENEURS EN SUCRES ET ACIDITÉ TOTALE



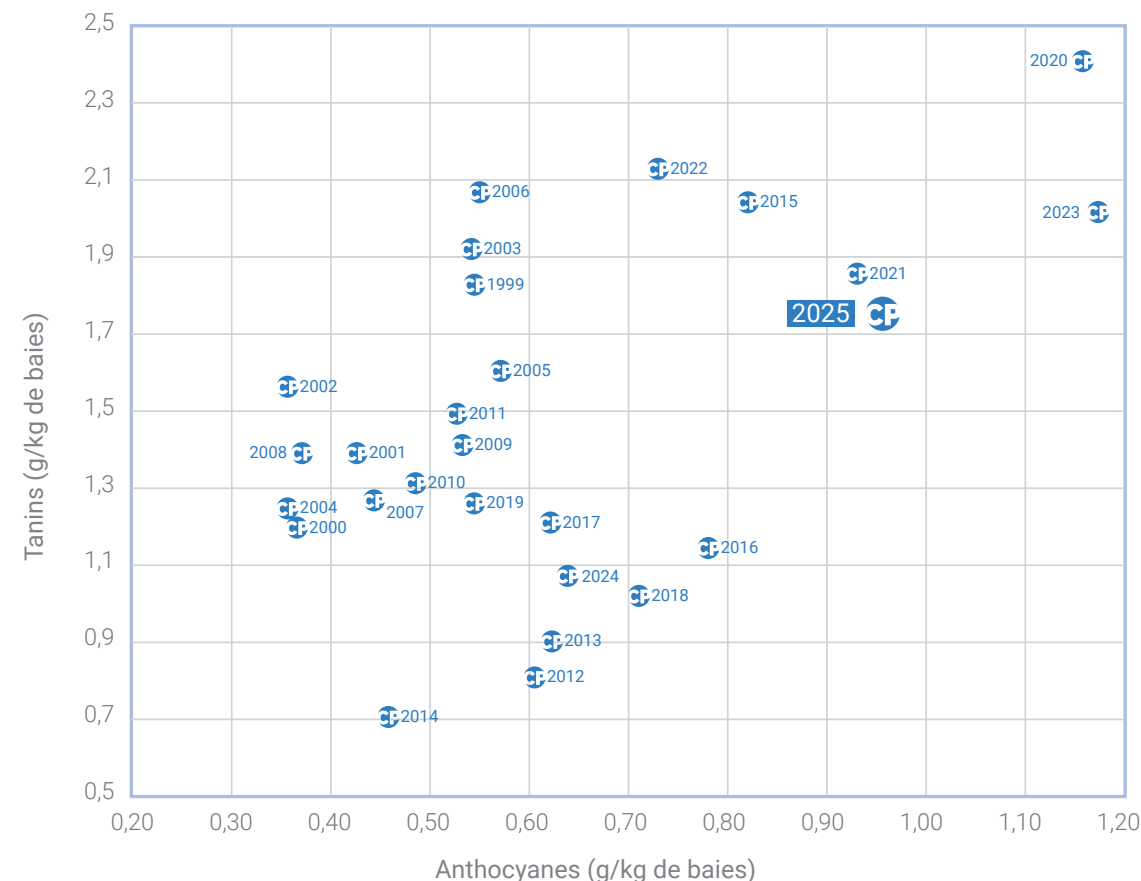
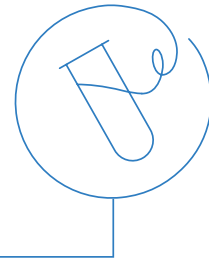
Remarque : ces graphiques sont élaborés à partir du dernier prélèvement maturité présentant encore un nombre significatif de parcelles par département.



Source : Observatoire du Millésime BIVB



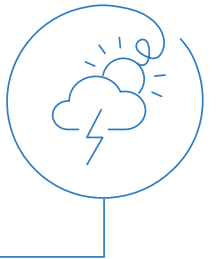
LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES COMPOSÉS PHÉNOLIQUES



Dès les premières analyses, effectuées à fin véraison, les teneurs en anthocyanes sont proches de celles observées en 2020, ainsi que la cinétique d'accumulation. La phase « plateau » est atteinte le 25 août et les teneurs

entament leur diminution à partir du 28 août. Parallèlement, les teneurs en tanins subissent une diminution régulière tout au long de la maturation.

SITUATION ÉCONOMIQUE



Les vins de Bourgogne résistent malgré la pression d'un contexte économique incertain

Les vins de Bourgogne, jouissant d'une belle notoriété et d'une image qualitative sur les marchés, voient leur dynamisme économique ralentir, en raison d'un contexte économique international incertain et d'un recul structurel de la consommation de vins en France. La campagne 2025-2026 a démarré avec un stock inférieur à la dernière campagne. Toutefois, ce stock de début de campagne (août 2025) est supérieur de 7 % à la moyenne quinquennale. L'arrivée d'une récolte 2025 moins généreuse en volume devrait permettre d'avoir un disponible plus adapté au contexte.

- La récolte 2025 est estimée à 1,43 million d'hectolitres (soit plus de 190,7 millions de bouteilles). Après une récolte 2023 record en volume, la Bourgogne va connaître, comme en 2024, une récolte en deçà de la moyenne décennale (environ 1,48 million d'hl).
- Les ventes de vins de Bourgogne à l'export demeurent en croissance (+ 4,3 % sur les premiers 8 mois 2025 / 8 mois 2024), mais connaissent depuis quelques mois un ralentissement après des évolutions à deux chiffres.
- En grande distribution française, la situation est contrastée, la dynamique des vins blancs compensant le ralentissement des ventes des vins rouges de Bourgogne : + 0,8 % en volume et + 0,7 % en chiffre d'affaires (de janvier au 12 octobre 2025 / même période en 2024) pour l'ensemble des vins Bourgogne.

Un début de campagne 2025-2026 à l'image du contexte instable

Après deux campagnes particulièrement dynamiques (2022-2023 et 2023-2024), la campagne 2024-2025 a été marquée par un millésime 2024 au volume réduit (un peu plus d'1,2 million d'hl) et par un contexte économique qui se dégrade.

Les sorties de propriété en bouteilles (46 % des sorties de la campagne) ont affiché un bilan positif : + 2 % en volume / 2023-2024), pour un volume de près de 620 000 hl.

Les sorties en « raisin & moût » du millésime 2024 se calquent sur la baisse de récolte : - 36,6 % en volume (campagne 2024-2025 / 2023-2024). Les premières tendances de la campagne 2025-2026 présagent une nouvelle baisse : - 8,9 % en volume pour les deux premiers mois / campagne 2024-2025. Cette évolution n'est pas une surprise compte tenu du contexte économique mondial qui continue de se dégrader.

Des stocks en hausse par rapport à la moyenne quinquennale

Contrairement à la campagne 2023-2024, marquée par une récolte généreuse, la campagne 2024-2025 s'est traduite par une baisse des stocks à la propriété de - 14,8 % sur un an (juillet 2025 / juillet 2024). Toutefois, ils restent **supérieurs à la moyenne quinquennale**. Ce qui permet d'atténuer les futures variations de production, en particulier l'arrivée d'un millésime 2025 inférieur à la moyenne décennale. En y ajoutant les volumes détenus par le négoce, **la campagne 2025-2026 a démarré avec un stock inférieur à la dernière campagne, mais supérieur de 7 % à la moyenne quinquennale**.

L'arrivée d'une récolte 2025, **estimée à 1,43 million d'hectolitres**, sous la moyenne décennale (**1,48 million d'hl**), permettra d'avoir un disponible plus adapté à la dégradation des marchés.

Des transactions globalement ralenties, pénalisées par les faibles récoltes et des sorties moins dynamiques. La forte baisse des volumes de transactions entre opérateurs (vrac) de la dernière campagne s'explique en partie par la faiblesse de la récolte 2024, l'une des plus modestes de ces 15 dernières années. Ainsi, sur la campagne 2024-2025, les transactions atteignent 730 000 hl, dont seulement 77 % sur le millésime 2024, le plus faible taux observé depuis 15 ans. Le début campagne 2025-2026, sujet à une nouvelle récolte moins généreuse en volume, laisse présager des volumes de transactions de nouveau en retrait : on note déjà - 20 % en volume fixe pour les deux premiers mois (cumul d'août 2025 à septembre 2025 / cumul 2 mois campagne 2024-2025).

France : les vins de Bourgogne touchés par les baisses de consommation

Les vins de Bourgogne, comme l'ensemble des vins français, doivent composer avec une consommation intérieure structurellement en baisse.

Les vins de Bourgogne stagnent en grande distribution.

Dans un contexte de demande en berne sur l'ensemble de la gamme de vins en grande distribution, les vins de Bourgogne échappent encore à la décroissance : + 0,4 % en volume et + 0,2 % en chiffre d'affaires (catégorie vins tranquilles, de janvier au 12 octobre 2025 / même période en 2024). Deux types de marques de vins de Bourgogne permettent de résister sur ce marché :

Marques génériques (48 % des achats en volume) : + 3,1 % en volume et + 2,3 % en chiffre d'affaires (de



janvier au 12 octobre 2025 / même période en 2024). **Marques de distributeur (MDD, 36 % des achats en volume)** : + 1,6 % en volume et + 2,4 % en chiffre d'affaires (de janvier au 12 octobre 2025 / même période en 2024).

Il est à noter que les gains en volume de ces deux types de marques sont réalisés par des volumes achetés en dessous du prix moyen d'achat des vins de Bourgogne sur ce circuit, soit environ 72 % des gains en volume pour les MDD et 75 % des gains pour les marques génériques.

Les deux AOC de Bourgogne, parmi les plus représentées en grande distribution et qui demeurent en croissance sur ce circuit le font essentiellement grâce à ces deux types de marques :

L'AOC Bourgogne en blanc (50 % des achats en MDD) gagne au global plus de 256 000 bouteilles (+ 12,4 % de janvier au 12 octobre 2025 / même période en 2024), grâce à des baisses de valorisation sur ce marché (- 2,2 % de janvier au 12 octobre 2025 / de janvier au 13 octobre 2024), pour plus de 19,8 millions d'euros de chiffre d'affaires.

L'AOC Petit Chablis (33 % des achats en MDD) gagne au global plus de 198 000 bouteilles de janvier au 12 octobre 2025 (+ 15,6 % / de janvier au 13 octobre 2024), grâce à des baisses de valorisation sur ce marché (- 2 % / de janvier au 13 octobre 2024), pour plus de 16,8 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les ventes de Crémant de Bourgogne, pour leur part, affichent encore de jolies croissances : + 2,2 % en volume d'achats et + 3,1 % en chiffre d'affaires (de janvier au 12 octobre 2025 / même période en 2024). Les ventes de Crémant de Bourgogne en MDD (38 % des volumes) connaissent également de belles évolutions : + 3,5 % en volume et + 3,6 % en chiffre d'affaires (de janvier au 12 octobre 2025 / même période en 2024).

Export : des perspectives de croissance impactées par la réalité du marché

L'année 2025 a très bien démarré pour les vins de Bourgogne, avec un premier trimestre 2025 battant le record des 15 dernières années (22 millions de bouteilles). **Mais, les dernières données fournies par les douanes sont moins bien orientées** : pour le cumul de 3 mois de juin à août 2025, **les vins de Bourgogne connaissent un léger recul en volume (- 0,4 %), mais plus marqué en valeur (- 6,2 % / juin à août 2025 / juin à août 2024)**. Les taux de croissance des vins de Bourgogne à l'export, entre le premier trimestre 2025 et le cumul des 8 premiers mois sont divisés par 2 en volume (+ 4,3 % contre + 8,8 %) et par 6 en valeur (+ 1,2 % contre + 7,8 %). Cela laisse craindre un fort ralentissement fin 2025 - début 2026, notamment quand l'impact des mesures américaines seront quantifiables. **Sur la même période, les volumes de**

vins français d'AOC exportés baissent pour la 4^{ème} année consécutive : - 2,2 % / 8 mois 2024 (- 8,8 % / moyenne quinquennale). Le chiffre d'affaires des AOC françaises est également en baisse (- 0,6 % / 8 mois 2024), mais il reste positif comparé à la moyenne quinquennale (+ 3,1 %).

Trois groupes d'appellations conservent des perspectives de développement

Les AOC Bourgogne et Bourgogne plus dénomination géographique en blanc : + 7,2 % en volume (8 mois 2025 / 8 mois 2024) soit près de 12,9 millions de bouteilles. Après un 1^{er} trimestre 2025 en croissance de + 3,7 % en volume (/ 1^{er} trimestre 2024), ces AOC performant sur les derniers chiffres export des douanes : + 12,6 % sur le cumul 3 mois à fin août 2025 (juin à août 2025 / juin à août 2024). Cette dynamique est en partie le résultat d'un réajustement à la baisse des prix de vente sur les marchés, le chiffre d'affaires évoluant moins vite que le volume : + 5 % en valeur contre + 7,2 % en volume (8 mois 2025 / 8 mois 2024).

Les AOC Mâcon et Mâcon plus dénomination géographique en blanc : c'est également l'un des groupes d'AOC en vin tranquille qui progresse depuis peu à l'export. L'intérêt est grandissant pour ces vins, avec une croissance de + 8,9 % au 1^{er} trimestre 2025 (/ 1^{er} trimestre. 2024) mais une hausse de + 12,2 % sur le cumul de 3 mois à fin août 2025 (juin -août 2025 / juin-août 2024). Ainsi, le cumul sur les 8 premiers mois 2025 est de + 10,5 % en volume (/8 mois 2024), soit près de 6 millions de bouteilles. Comme pour les Bourgogne, le chiffre d'affaires augmente plus lentement que le volume exporté : + 2,6 % en valeur sur les 8 premiers mois 2025 / 8 mois 2024.

Le Crémant de Bourgogne : c'est l'AOC de Bourgogne qui s'impose de plus en plus dans la réussite du vignoble à l'export. En 10 ans, le Crémant de Bourgogne a plus que doublé en volume et en chiffre d'affaires. Sur les 8 premiers mois 2025, l'appellation croît de + 10,6 % en volume tout en valorisant à + 11,7 % / 8 mois 2024.

Le top 5 des principaux marchés des vins de Bourgogne se réorganise.

Les principaux marchés de la Bourgogne forment depuis une dizaine d'années un groupe fidèle, le « Club des 5 » : États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Japon et Belgique. Ces destinations absorbent en moyenne presque 62 % des volumes exportés de vins de Bourgogne pour près de 60 % du chiffre d'affaires (2015 à 2024). Sur les 8 premiers mois 2025, si **les 3 principaux pays conservent leurs places, les cartes sont rebattues : la Suède**, entrée dans ce Club début

2024, **accède à la 4^{ème} place, alors que le Japon en sort, au profit de la Belgique** qui fait son grand retour. **Deux marchés dont les traités de libre-échanges sont en discussion**

- Le Brésil, 22^{ème} pays export des vins de Bourgogne (0,7 % en volume et 0,5 % en valeur en 2024), est le 15^{ème} pays consommateur de vin dans le monde (1,46 % de la consommation mondiale selon OIV 2024). Le traité commercial, libérant les échanges entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), a été signé le 6 décembre 2024 et adopté le 3 septembre 2025 par la Commission européenne. Ce traité doit encore être approuvé par les 27 et le Parlement européen avant d'entrer en application. Mi-novembre 2025, la France n'a pas encore donné son accord sur ce traité.

En attendant, la croissance des exportations de vins de Bourgogne au Brésil n'est pas négligeable : + 35,2 % en volume sur les 8 mois 2025 / 2024 (cela représente juste 1 % des exportations de vins de Bourgogne) et + 39,5 % en valeur pour 0,8 % du chiffre d'affaires export de la Bourgogne (/8 mois 2024). Cette croissance en volume se concentre sur deux groupes d'AOC : les vins de Chablis (44 % de la croissance) et les Bourgogne et Bourgogne plus dénomination rouges (31 % de la croissance).

Ce marché offre de réelles possibilités, avec une population importante et une classe moyenne en progression. Le Président de la République, en annonçant récemment une approche plus favorable de la France pour l'accord avec le Mercosur, ouvre des perspectives intéressantes pour la filière.

- L'Inde, 80^{ème} pays export des vins de Bourgogne (0,02 % en volume et 0,01 % en valeur en 2024).

À ce jour, l'Union européenne et l'Inde n'ont pas de traité de libre-échange, des négociations menées entre 2013 et 2015 n'ayant pas abouti...

En l'état, ce marché est quasiment inaccessible avec des droits de douanes de 150 %. Un accord permettrait d'ouvrir le marché tout en rééquilibrant la compétitivité du vin français face aux autres vins australiens ou chiliens, qui bénéficient aujourd'hui de conditions préférentielles par le biais d'accords bilatéraux.

C'est un marché où peu de Domaines et de Maisons bourguignons sont déjà présents. Toutefois, ce sont les vins de Chablis qui dominent, avec 58 % des volumes exportés vers l'Inde en 2024. Viennent ensuite les Bourgogne et Bourgogne plus dénomination géographique rouges qui représentent 18 % des volumes exportés. Les Villages et Villages Premiers Crus du Mâconnais clôture ce tiercé de tête avec 13 % des volumes.

CONCLUSION



Le premier trimestre de l'année est marqué par la douceur et favorise une reprise d'activité du cycle végétatif dès les premiers jours d'avril, malgré quelques gelées matinales, fort heureusement sans conséquences notables. **Le stade mi-débourrement intervient en moyenne à la date du 8 avril**, dans la moyenne des 31 dernières années, avec toutefois quelques disparités en fonction de la précocité des secteurs. Le mois de mai se poursuit dans une douceur modérée mais la remontée des températures au cours de la troisième décennie permet à la floraison de s'enclencher dans les derniers jours du mois. A la faveur des températures élevées qui sévissent alors, la floraison se déroule rapidement en secteurs précoces. L'arrivée d'un épisode plus frais ralentit toutefois son évolution en secteurs plus tardifs. **Le stade mi-floraison se situe au 2 juin**. Côté précipitations, les cinq premiers mois de l'année sont globalement déficitaires de 15 %, avec un impact plus marqué du Nord au Sud du vignoble. Les pluies reviennent progressivement en juin sous forme orageuse, parfois accompagnées de grêle occasionnant des dégâts parfois conséquents. Malgré un début de mois plus chaud que la normale, juillet

termine tout juste de saison. Si le mois est globalement sec, il est traversé par des orages parfois violents et porteurs de grêle, impactant de nombreux secteurs notamment dans l'Yonne et en Saône-et-Loire. Le mois d'août débute par un pic de chaleur, avec un épisode plus intense du 12 au 15. Si les toutes premières baies vérées sont observées dès le 8 juillet en secteurs

précoces, les conditions météorologiques de juillet ne sont pas très favorables à son évolution et le **stade mi-véraison n'est atteint que dans les premiers jours d'août**, au moment des fortes chaleurs. De ce fait, l'évolution de la véraison est ralentie et elle ne s'achève que quelques jours après l'épisode caniculaire.

Les conditions météorologiques particulières depuis la floraison ont entraîné des phénomènes de coulure, parfois marqués, et de filage notamment sur Pinot Noir ainsi que du millerandage. Des phénomènes d'échaudage sont également survenus suite aux fortes chaleurs survenues au cours de l'été.

Du point de vue phytosanitaire, la maturité des œufs d'hiver du mildiou est acquise après la mi-avril selon les secteurs. Les précipitations survenues, ensuite, notamment dans le Sud de la Saône-et-Loire,

permettent son développement et des pertes importantes sont à déplorer sur plusieurs secteurs du Mâconnais, alors que la maladie est plutôt discrète dans les autres départements. En début de campagne, l'indice de risque de l'oïdium (indice SOV) est élevé à très élevé. Néanmoins, la situation reste saine tout au long de la campagne grâce à des conditions météorologiques défavorables à son développement. Quelques symptômes sur feuilles en fin de campagne, voire post-vendanges, apparaissent de façon parfois marquée sur des parcelles sensibles du Mâconnais. Les prospections pour la Flavescence Dorée ont mis au jour des nouvelles communes touchées sur les trois départements, portant le nombre total à 67 communes, majoritairement en Saône-et-Loire. Botrytis fait son apparition à l'approche et pendant les vendanges à la faveur d'alternance de périodes pluvieuses et ensoleillées, notamment fin août et début septembre mais la situation reste globalement saine.

A la faveur des températures élevées de début août, **la maturation débute sur un rythme très soutenu** en raison des températures qui sévissent, avant l'arrivée des premiers orages qui ralentissent la dynamique. Le

basculement de temps à partir du 19 août et jusqu'en septembre, avec des températures tout justes de saison et des précipitations orageuses fréquentes, limitent le rythme d'évolution de la maturation. Les premiers coups de sécateurs sont donnés vers le 20 août sur des parcelles destinées à l'élaboration de Crémant de Bourgogne. Côté vins tranquilles, en fonction de l'état de maturité des parcelles, les vendanges vont s'étaler de la fin août pour les plus précoces jusqu'en septembre pour les plus tardives, à la recherche d'une maturité plus aboutie. Les niveaux de maturité atteints sont bien évidemment fonction des dates de récolte mais sont globalement satisfaisants.

Ce millésime n'a pas été de tout repos tant du point de vue des conditions météorologiques, du point de vue phytosanitaire ou du choix de la date de récolte. Les rendements ne sont pas toujours au niveau attendu notamment en raison de contraintes physiologiques (coulure, millerandage et filage) et parfois de tri. Il n'en demeure pas moins qu'il présente globalement un beau potentiel, que les vinificateurs bourguignons sauront mettre en valeur.



PÔLE TECHNIQUE ET & INNOVATION
DU COMITÉ DES VINS DE BOURGOGNE
CITVB

6 rue du 16^e chasseurs - 21200 Beaune

Tél. 03 80 26 23 74

technique@bivb.com

Site extranet :

<https://extranet.bivb.com>



Rejoignez le groupe Facebook
« Comité Bourgogne - Viticulture et œnologie »



COMITÉ DES VINS DE
BOURGOGNE